

lutter contre les révoltes de sa paresse pour le bien et et contre son penchant au vice, surtout à celui de la chair. Dépenser le nécessaire dans l'alimentation de son corps, c'est fournir des armes à son ennemi; plus on aura de complaisance pour cet adversaire, plus on souffrira de dommages.

4. Il faut accoutumer le corps à se soumettre à l'esprit pour qu'il lui obéisse dans toutes les pratiques du bien; qu'il soit disposé, comme mû par un argument de la raison, à tous les exercices de piété, soit que l'obéissance, la charité, la dévotion ou le désir de pratiquer toute autre vertu en fasse un devoir.

5. Les mortifications particulières, comme sont les veilles prolongées, les abstinences extraordinaires, etc., réclament trois conditions: obéissance, discrétion et intention.

Obéissance. Les pénitences faites sans l'autorisation du Père spirituel doivent être imputées à présomption et amour-propre; elles ne méritent aucune récompense. De plus il peut y avoir péché contre le v^e commandement. Mais il y en a bien plus qui se tuent par le péché que par la pénitence.

Discrétion. C'est avec modération que l'on châtiara la chair, évitant l'excès et le défaut; on ne la fera pas défaillir par des privations exagérées. On doit la faire mourir au vice non la tuer, la mâter non l'accabler, la réprimer non l'opprimer, la réduire en servitude, l'empêcher de dominer. Une terre fertile, longtemps laissée sans culture, puis poussée au-delà des bornes raisonnables, s'amaigrit; au contraire, si on ne lui demande que ce qu'elle peut raisonnablement produire, elle conservera sa fertilité. Ainsi en est-il de la terre du corps; il ne doit ni s'amollir dans le repos et la mollesse, ni succomber sous les privations ou la fatigue. "A l'esclave le pain, la verge et le travail (1)," est-il écrit. Le pain pour le sustenter, la verge pour le corriger, le travail

(1) Eccl. xxx.